



Je cherche me défendre contre diffamation calomnieuse

Par VaniNY, le 02/01/2018 à 10:33

Bonjour,

Je suis une femme noire étrangère qui est brutalement harcelée par mes voisins. Je souffre du Syndrome de Stress Post-Traumatique, diagnostiqué en janvier 2016. La cause de cette maladie est que, depuis que je suis venue vivre en Val-de-Marne, je suis tourmentée par mes voisins qui agissent en unisson de m'anéantir par tout le moyens possibles.

L'un d'eux est entré par effraction dans mon appartement à plusieurs reprises et me fait des déclarations et propos d'une nature vulgaire et raciste.

Un autre a essayé de d'enfoncer ma porte en donnant des grands coup de pied. Il a également essayé de m'attaquer physiquement. Il glisse des lettres de haine et menace au dessous ma porte.

Un troisième prétend que je lui ai demandé des actes de sexuels.

Un quatrième m'a soudainement agressé physiquement dans le couloir durant le couverture d'un incendie qui prenait lieux. Il m'a frappée quatre fois.

Un cinquième a essayé de me tuer, en compagnie de ses amis et armée de battes de baseball m'ont coursée dans les rues de la ville. La police a refusé de considérer ceci une crime et n'a fait qu'une main courante.

Un sixième voisin force à toute personne qui me rend visite de se soumettre à un interrogatoire très envahisseur.

Je suis sexuellement harcelée par quelques uns de mes voisins.

Mes voisins manifestent un grande animosité envers moi. Ils ont deux fois écrit des lettres hautement diffamatoires contre moi. La première disait que j'étais un pratiquant de vaudou qui se livrais aux excès sexuelles nocturnes. La dernière lettre était écrit en septembre 2017 et m'accuse de beaucoup de choses. Par exemple, ils prétendent que je suis une sorcière qui les ensorcellent, qui mets volontiers le feu, qui querelle avec tout le monde. Toutes leurs accusations sont fausses mais aussi très vicieuses et préjudiciables. J'en ai pris conscience de cette lettre en novembre car elle a été expédié à la préfecture de police qui indirectement m'en ont informée.

Je souhaite poursuivre mes voisins pour :

DIFFAMATION

CALOMNIEUSE

HARCÈLEMENT

RACISME

puisque je considère que la cause de tout

cette victimisation est la couleur de ma peau.rnrnMerci.

Par **Tisuisse**, le **02/01/2018** à **11:25**

Bonjour,rnrnJe vous conseille de vous rapprocher d'une association qui lutte contre le racisme ou contre les harcèlements sexuels dont les bénévoles vous aideront et vous assisteront, ces associations ont des avocats spécialisés.